



# La fête au Village

## Le trophée des confitures et gelées de Vers sur Selle

### Règlement du concours

1. La commission des fêtes de Vers sur Selle organise le dimanche 4 octobre 2015 un concours de confitures et gelées.
2. Le concours est ouvert à tous sauf aux professionnels et aux familles des membres du jury
3. La participation est gratuite.
4. les confitures ou gelées seront déposées entre 15h et 16h au barnum de la fête le dimanche 4 octobre.
5. Les confitures ou gelées seront fournies en pots avec une étiquette en donnant la composition.
6. Le nombre de pots est limité à 2 par participant.
7. Un jury composé de membres avertis et gourmands attribuera le trophée suivant plusieurs critères : goût, aspect, originalité...
8. La remise des prix aura lieu sous le barnum à 17h.
9. Cette journée se terminera par le pot de la fête offert à toutes les personnes présentes et les confitures ou gelées présentées seront proposées en dégustation au public.

Mesdames et Messieurs à vos bassines !!!



**(\*) Bulletin d'inscription à déposer en mairie  
au plus tard le jeudi 1<sup>er</sup> octobre**

Nom et Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Confiture et/ou  Gelée

Déclare participer au trophée des confitures et gelées de Vers sur Selle du dimanche 4 octobre et accepter le présent règlement. Signature :

